

## **LISTE DES PIÈCES À FOURNIR POUR LES ÉCHANGES DE PERMIS NATIONAUX**

- Demande d'échange du permis de conduire à remplir et à signer,
- Original de la déclaration de perte délivré par nos services,
- Original de la déclaration de vol du permis de conduire délivrée par la gendarmerie,
- Le permis de conduire original + copie recto/verso (même détérioré),
- 2 photos récentes et identiques (format 35 x 45mm) avec ou sans verres correcteurs indispensables pour la conduite des véhicules, (fond gris ou bleu)
- Original et **photocopie en couleur**, de la carte d'identité ou du passeport **en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans**,
- Titre de séjour en cours de validité + **photocopie en couleur au format agrandi**,
- L'original et la photocopie d'un justificatif de domicile **de moins de trois mois (EDF, Eaux, téléphone fixe, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, attestation d'assurance pour le logement)**, titre de propriété, certificat d'adressage. **PAS D'ATTESTATION D'HEBERGEMENT**
- L'original et la photocopie d'un justificatif de domicile **de plus de six mois (EDF, Eaux, téléphone fixe, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, attestation d'assurance pour le logement)**, titre de propriété, certificat d'adressage. **PAS D'ATTESTATION D'HEBERGEMENT**
- 150,00€, (**chèque, espèces ou carte bleue**), à payer après consultation du fichier national.

**ACCUEIL PUBLIC DU LUNDI AU JEUDI 8H15 À 13H**